

**SÉANCE DU MERCREDI 20 JUIN 2012**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Corinne Juillerat (PS), présidente

Scrutateurs : Clovis Brahier (PS) et Gérard Brunner (PLR)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jacques-André Aubry (PDC), Martial Courtet (PDC), Claude Gerber (UDC), Pierre Kohler (PDC), Marcelle Lüchinger (PLR), Jean-Paul Miserez (PCSI), Maryvonne Pic Jeandupeux (PS), Edgar Sauser (PLR), Christophe Schaffter (CS-POP), Emmanuelle Schaffter (VERTS), Gabriel Schenk (PLR), Bernard Varin (PDC), Vincent Wermeille (PCSI), Gabriel Willemin (PDC) et Maëlle Willemin (PDC)

Suppléants : Marie-Françoise Chenal (PDC), Hubert Farine (PDC), Romain Schaer (UDC), Raoul Jaeggi (PDC), Stéphane Brosy (PLR), Gérald Membrez (PCSI), Jean Bourquard (PS), Samuel Miserez (PLR), Jean-Pierre Kohler (CS-POP), Christophe Terrier (VERTS), Thierry Simon (PLR), Françoise Chaignat (PDC), Jean-Daniel Tschan (PCSI), Josiane Sudan (PDC) et Claude Mertenat (PDC)

(La séance est ouverte à 14h00 en présence de 60 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

---

**Département de la Formation, de la Culture et des Sports****10. Arrêté octroyant un crédit à l'Office de la culture pour le projet Paléojura**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

**Article 4**

Gouvernement et commission :

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Proposition du groupe UDC :

<sup>1</sup> Le présent arrêté est soumis au référendum obligatoire.

<sup>2</sup> Le Gouvernement fixe l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la commission est acceptée par 49 voix contre 5.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 49 voix contre 1.

**11. Interpellation no 796**

**Le passé ou le présent ?**

**Emmanuel Martinoli (VERTS)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**12. Question écrite no 2498**  
**Violence à l'école ?**  
**Didier Spies (UDC)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

**Département des Finances, de la Justice et de la Police**

**13. Arrêté approuvant les comptes de la République et Canton du Jura pour l'exercice 2011**

L'entrée en matière n'est pas combattue.  
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 54 députés.

**14. Rapport 2011 du Contrôle des finances**

Au vote, le rapport est adopté par 50 députés.

**15. Interpellation no 795**  
**Forfaits fiscaux : quelle signification matérielle et morale pour le Jura ?**  
**Jean-Yves Gentil (PS)**

Développement par l'auteur.  
L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**16. Question écrite no 2492**  
**Police : fusion des polices de Neuchâtel et du Jura : pourquoi un chargé de communication ?**  
**Yves Gigon (PDC)**

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement.

**17. Question écrite no 2499**  
**Cagoules et burqa, quelle politique le Gouvernement va-t-il mener ?**  
**Damien Lachat (UDC)**

*(Ce point est reporté à la prochaine séance.)*

**Département de l'Economie et de la Coopération**

**18. Modification de la loi sur les améliorations structurelles (deuxième lecture)**

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 50 députés.

**Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes**

**21. Modification de la loi portant introduction à la loi fédérale sur les allocations familiales (Li-LAFam) (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 47 députés.

**22. Arrêté portant approbation de la fusion entre les communes de Bassecourt, Courfaivre, Glovelier, Soulce et Undervelier**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 48 députés.

**23. Arrêté portant approbation de la fusion entre les communes de Montsevelier, Vermes et Vicques**

L'entrée en matière est acceptée par 43 voix contre 7.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 39 voix contre 6.

**24. Arrêté portant approbation de la fusion entre les communes mixtes de Bressaucourt et Fontenais**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est accepté par 51 députés.

**25. Modification de la loi concernant la circonscription de la République et Canton du Jura en trois districts (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 45 voix contre 1.

**26. Question écrite no 2496  
POC et assurance chômage  
Emmanuel Martinoli (VERTS)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**27. Question écrite no 2500  
Investissements cantonaux en matière de politique familiale : quelle suite à la motion no 1013 ?  
Maryvonne Pic Jeandupeux (PS)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**Département de l'Economie et de la Coopération (suite)**

**19. Initiative parlementaire no 22**

**Initiative parlementaire relative au traitement du droit de cité communal en cas de fusion de communes**

**Marie-Noëlle Willemin (PDC)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de ne pas donner suite à cette initiative parlementaire.

Au vote, le Parlement refuse de donner suite à l'initiative parlementaire no 22 par 20 voix contre 18.

**20. Question écrite no 2494**

**Produits phytosanitaires dans le Jura...**

**Erica Hennequin (VERTS)**

L'auteure est satisfaite de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**Département de l'Environnement et de l'Équipement**

**28. Motion no 1028**

**Pour l'introduction d'un bonus énergétique**

**Emmanuel Martinoli (VERTS)**

**29. Question écrite no 2493**

**Pour l'égalité des personnes handicapées dans le cadre des constructions de routes, des transports publics et des appartements protégés ou adaptés**

**André Parrat (CS-POP)**

**30. Question écrite no 2495**

**Réhabilitation des centres anciens : où en est-on ?**

**Emmanuel Martinoli (VERTS)**

**31. Question écrite no 2497**

**Remblayage de dépressions naturelles en zone agricole.**

**Emmanuelle Schaffter (VERTS)**

*(Ces points sont renvoyés à la prochaine séance.)*

La séance est levée à 18.05 heures.

Delémont, le 21 juin 2012

La présidente :  
Corinne Juillerat

Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 1041 à 1043  
- Interpellations nos 797 à 799  
- Questions écrites nos 2513 à 2519  
- Motions internes nos 109 et 110